93018

## DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **AVIS DE SECOND ACOMPTE 2018**

IMPÔT SUR LES REVENUS

de l'année 2017

M MILADI MOHAMED AMINE 3 RUE NUNGESSER ET COLI 93110 ROSNY SOUS BOIS

Vos références

Numéro fiscal : 30 05 724 867 383

Référence de l'avis : 18 93 0170535 71

WONTANT À PAYER
Au plus tard le 15/05/2018

Impôt de référence
(Partie de l'impôt 2017 soumise à acompte)

Second acompte
(1/3 de l'impôt de référence)

Vos démarches

⇒ Sur impots.gouv.fr : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélévement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

⇒ Par courriel : Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

⇒ Par téléphone : - Pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel, votre centre prélèvement service :

0 810 012 009\* - Courrier : CENTRE PRELEVEMENT SERVICE CS 10001 59868 LILLE CEDEX 9

- Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).

⇒ **Sur place**: Votre centre des finances publiques :

(Les horaires d'ouverture de votre guichet figurent à la rubrique « Consulter » de votre espace particulier)

SIP NOISY-LE-SEC 7 RUE SAINT-DENIS 93134 NOISY LE SEC CEDEX

Tél: 01 49 15 29 00

\* (Service 0,06 € / min + prix appel)

La somme que vous devez payer est supérieure à 1 000 €.

## La loi rend obligatoire le paiement de cette somme par un des moyens suivants, à votre choix :

- sur **impots.gouv.fr** : payez en ligne ou adhérez au prélèvement à l'échéance ou mensuel en vous connectant à votre espace particulier, puis laissez-vous guider ;
- par téléphone ou courriel **uniquement pour adhérer au prélèvement** à l'échéance ou mensuel (aux coordonnées indiquées dans le cadre « Vos démarches »);

Attention : votre adhésion au prélèvement à l'échéance doit impérativement être effectuée avant le 01/05/2018.